



Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 12 décembre 2023

Délégués syndicaux en exercice : 45

**Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil
Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à Besançon,
sous la présidence de Monsieur Cyril DEVESA, Président.**

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 19h30

Étaient présents :

G.B.M : AEBISCHER Élise ; BAILLY Guillaume ; BERNARD Franck ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; CONTINI Jean-Claude ; DEVESA Cyril ; DUSSAUCY Nadine ; FIÉTIER Vincent ; GAGLIOLO Lorine ; GALLIOU Françoise ; HUOT Daniel ; JACQUIN Denis ; LEGAIN Olivier ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; MÉNESTRIER Jean-François ; NAPPEZ Anthony ; PARIS Daniel ; POUJET Yannick ; SIMONIN Philippe

C.C.L.L : CHOPARD Félix ; GARNIER Christophe ; MONNIER Alain ; STADELMANN Jean-Claude ;

C.C.V.M : AUBRY Didier ; GAUTHIER André

Étaient excusés :

G.B.M : LAMBERT Marie ; MICHEL Marie-Thérèse

C.C.L.L : COULET Gérard ; CRETIN Emmanuel ; OUDET Alain, suppléant de CRETIN Emmanuel ; LIME Angèle ; MESNIER Christian

C.C.V.M :

Secrétaire de séance : Élise AEBISCHER

Procuration de vote :

Mandant : LAMBERT Marie ; LIME Angèle ; MESNIER Christian

Mandataire : BAILLY Guillaume ; STADELMANN Jean-Claude ; CHOPARD Félix

PRÉVENTION

TARIFS APPLICABLES EN 2024

Rapporteur : Monsieur Olivier LEGAIN, Vice-Président

I. TARIF POUR LA VENTE DE GOBELETS RÉUTILISABLES

Le SYBERT propose, depuis 2019, la vente de gobelets réutilisables au tarif préférentiel de 0,30 € TTC pièce aux communes et associations du territoire.

	2019	2020	2021	2022	2023 (au 27/10/23)
Nombre de structures ayant acheté des gobelets	31	5	6	20	15
Nombre de gobelets commandés	8 230	1 450	1 000	6 700	2 770

Prix d'achat d'un gobelet neuf pour le SYBERT en 2023 : 38,6 centimes HT (46,3 centimes TTC)
Il est retenu de reconduire ce dispositif en 2024 et de fixer le tarif de vente à 0,30 € TTC l'unité, soit 0,25 € HT.

II. TARIF POUR LA LOCATION DE CHANGES LAVABLES

Depuis mai 2018, le SYBERT a mis en place une offre de location de changes lavables fabriqués par la Blanchisserie du Refuge. Le tarif de la location est fixé à 30 € TTC (28,44 € HT) par trimestre pour un lot.

En cas d'élément manquant lors du retour, une facturation est effectuée de 8 € TTC par couche manquante, 7 € TTC par culotte manquante et 2,50€ TTC par insert manquant.

En cas d'élément dégradé (importantes tâches, décoloré, troué, déchiré), une facturation est effectuée à hauteur de 3 € par couche, 2 € par culotte et 1 € par insert.

Il est retenu de maintenir ces tarifs pour 2024.

III. TARIF POUR LA VENTE DE CHANGES LAVABLES D'OCCASION

Le SYBERT dispose de couches lavables d'occasion, qui ne sont plus utilisées. Ces couches proviennent soit des kits d'essai proposés aux familles (un rafraîchissement des kits est réalisé une fois par an), soit des anciens modèles de la Blanchisserie du Refuge. Ce stock de couches est vendu aux particuliers au tarif de 15 € TTC (12,50 € HT) pour un lot de 5 couches ou 5 culottes.

Il est retenu de maintenir ce tarif pour 2024.

A l'unanimité, le Comité Syndical fixe les tarifs 2024 en matière de Prévention, à savoir :

- un tarif de vente de gobelets réutilisables à 0,30 € TTC (0,25 € HT) l'unité,
- un tarif de location d'un lot de changes lavables à 30 € TTC (28,44 € HT) par trimestre,

- des tarifs, en cas de perte, lors de la location, à 8 € TTC (6,67 € HT) par change, 7 € TTC par culotte manquante et 2,50 € TTC (2,08 € HT) par insert,
- des tarifs, en cas de dégradation, lors de la location à 3 € par change, 2 € par culotte et 1 € par insert,
- un tarif de vente des anciens modèles de changes à 15 € TTC (12,50 € HT) pour un lot de 5 changes ou culottes.

Pour extrait conforme,
Le Président du SYBERT,
Cyril DEVESA

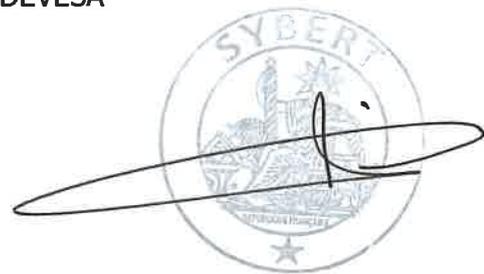
Rapport adopté à l'unanimité.

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0



Secrétaire de séance,
Élise AEBISCHER



Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le



ID : 025-252508247-20231212-2023_12_06_72-DE